

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2021/2022
Environnement	Utilisation durable des ressources	La Scara travaille depuis 2019 sur de nouveaux indicateurs environnementaux pertinents dans l'objectif d'une évaluation écosystémique des pratiques agricoles sur le territoire de la Champagne crayeuse. Les travaux de recherche sur la durabilité des exploitations arrivant à terme, de nouveaux outils pourront être développés à l'avenir pour accompagner les adhérents dans la transition agroécologique de leurs exploitations.	Performance nourricière	27 personnes/an/ha
	Protection et réhabilitation de l'environnement naturel (Biodiversité)	Dans le cadre du Plan France Relance, la Chambre d'Agriculture de l'Aube, la Fédération des chasseurs de l'Aube et la Scara ont répondu à l'appel à projet « Plantons des haies » débuté en 2021 qui a pour objectif de restructurer une chaîne écologique. Afin d'accompagner un maximum d'agriculteurs, la Scara s'est rapprochée de la Fédération des chasseurs de l'Aube. L'objectif est de se répartir le territoire et de mettre en commun les compétences dans la plantation de haies. Ce partenariat ne s'arrête pas au Plan France Relance, il va également concerner la plantation de haies dans la cadre d'un financement de la communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt.	Superficie de céréales cultivées sous démarche contractuelle intégrant la biodiversité/ Superficie de l'ensemble des céréales sous contrat Agri Confiance®	72%

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2021/2022
Environnement	Atténuation des changements climatiques	Début mai 2021, la Scara a été habilitée dans le cadre du plan France Relance par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à mener à bien des diagnostics carbonés de ces exploitations agricoles. Ouvert au départ aux exploitations installées depuis moins de 5 ans, le dispositif a été élargi à l'ensemble des exploitations. 76 diagnostics sont à réaliser par la Scara avant la fin d'année 2023. En parallèle la région Grand Est a initié le projet Carbon Think pour la réalisation de 5 diagnostics au sein de la coopérative. Afin de quantifier la totalité des crédits carbonés disponibles au sein de la coopérative, les équipes du Pôle Agronomie, Innovation et Services vont également procéder à l'analyse de l'ensemble des exploitations Scara ayant leurs données complètes.	Emissions de Gaz à Effet de Serre	3210 kg éq CO₂/ha
	Prévention de la pollution	La prévention de la pollution passe par des actions concrètes comme le recyclage des déchets en partenariat avec Adivalor. Les déchets collectés comme les emballages vides et plastiques usagés (bidons vides, sacs plastiques et big-bag, sacs papiers semences, ficelles et filets) sont recyclés et valorisés sous la forme de tubes et conduits, de gaines techniques, de sacs poubelles, d'éléments de construction ou de cagettes plastiques.	Tonnage d'EVPP (emballages vides de produits phytosanitaires) collectés	20,2 tonnes
			Nombre de catégories de déchets recyclés / Ensemble des catégories des déchets produits	89%
			Balance Globale Azotée	45,2 kgN/ha

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2021/2022
Conditions de travail et Droits de l'Homme	Emploi et relations employeur/ employé Dialogue social Non-discrimination	<p>Le développement des ressources humaines fait partie d'un des domaines d'actions significatif de la Scara. L'objectif est d'assurer l'adéquation des ressources humaines avec la stratégie de la coopérative (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences). Favoriser l'implication et la motivation des salariés, c'est permettre à chacun d'apporter sa contribution tout en étant à l'écoute des attentes et des besoins.</p> <p>La Scara met tout en œuvre pour informer ses collaborateurs sur ses objectifs et ses défis liés à la RSE afin de les sensibiliser sur leurs impacts et faciliter leur implication au sein de la coopérative.</p>	Nombre de réunions favorisant le dialogue social (CSE)	6
			Pourcentage de femmes et d'hommes / Effectif total	30% femmes 70% hommes
			Pourcentage de femmes cadres	56%
			Pourcentage de contrats en faveur de l'insertion des jeunes (en alternance; de première expérience) / Effectif total	10%
			Pourcentage de femmes au sein du Conseil d'Administration	21%
			Différence en pourcentage des salaires hommes et femmes à fonction équivalente	Aucune différence

RESULTATS – COMMUNICATION SUR LE PROGRES - SCARA

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2021/2022
Conditions de travail et Droits de l'Homme	Développement du capital humain Formation Sécurité Santé et sécurité au travail Conditions de travail Droits fondamentaux et droits au travail	En échange de leur implication et de leur engagement, la Scara fournit à ses collaborateurs les moyens et conditions de travail propices à leur épanouissement professionnel. Cet épanouissement professionnel passe par l'accès à des formations et la montée en compétences et par la promotion interne et le développement des carrières sans oublier le dialogue social avec les membres du CSE (Comité Social et Economique) et les aspects de santé et sécurité. Ce contrat gagnant-gagnant repose sur la reconnaissance et un dialogue ouvert, sincère, loyal et constructif.	Pourcentage du budget formation/ Masse salariale brute	3,6%
			Pourcentage de réalisation des entretiens individuels	24%
		Pourcentage de l'ensemble du personnel représenté au sein de la CSSCT	4,8%	
		Pourcentage de salariés formés à la Scara au brevet de secourisme du travail	30%	
		Taux de fréquence = Nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1000 000/ Nombre d'heures travaillées	15,97	
		Florian Dantigny, 29 ans est pompier volontaire depuis sept ans et électromécanicien à la Scara depuis dix ans. Lorsqu'il a rejoint le Centre d'Incendie et de Secours d'Arcis-sur-Aube en 2018, une convention a été signée entre la Scara et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Aube, renouvelée en 2021. Cette convention vise à faciliter l'intervention en cas de besoin de salariés de la Scara qui sont également pompiers volontaires. Florian peut ainsi partir en intervention pendant son temps de travail. Toutes les entreprises peuvent signer une convention, un engagement de la Scara en faveur du tissu local et une reconnaissance du rôle des pompiers volontaires.		

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvre	Définition de l'indicateur choisi	2021/2022
Lutte contre la corruption	Lutte contre la corruption Protection de la santé et sécurité des consommateurs Satisfaction client	<p>La Scara met en place des mécanismes et agit afin de garantir l'intégrité, la transparence et l'éthique dans ses relations. Par exemple, le processus de séparation des responsabilités permet de confier les rôles de décideur, de contrôleur, de comptable et de payeur à des personnes et des services différents. Un contrôle croisé qui s'applique également dans les projets et investissements de la coopérative. Ainsi, ce sont les responsables métiers qui proposent l'investissement, les services financiers qui analysent la faisabilité économique, et enfin le Conseil d'Administration en tant qu'organe politique qui prend la décision. Autre exemple encore, les comptes annuels de la coopérative sont validés chaque année par deux commissaires aux comptes alors que la réglementation en vigueur n'en nécessite qu'un seul. Dans ce cas également, un regard croisé est une garantie supplémentaire de transparence. La Scara adhère également à des référentiels de bonnes pratiques dans la conduite des affaires, tels que celui de la Coopération Agricole, relatif à la gestion du risque prix sur le marché à terme des céréales. L'application de ces bonnes pratiques, qui évitent les risques liés à la spéculation en garantissant un revenu constant à l'agriculteur pour sa production, font l'objet de contrôles internes. Enfin, des contrats sont signés entre la coopérative et ses clients et ses adhérents afin de garantir le respect des engagements de chacun. Ces exigences sont contrôlées dans le cadre des certifications Agri Confiance® et Agri Confiance® Volet Vert par des audits d'organismes externes indépendants.</p>	Nombre d'écarts liés aux contrôles internes ou à la non validation des comptes par les commissaires aux comptes	Aucun écart identifié
			Nombre de décisions de justice concernant des comportements anti-concurrentiels	Aucune
			Nombre total des cas de non-respect de la réglementation et application de codes volontaires en matière de santé et sécurité des consommateurs des produits et services	Aucune
			Nombre de démarches qualité référencées en faveur de la qualité des produits et de l'organisation	16